

FORMULE 74BB

DEMANDE D'ORDONNANCE EN VERTU DE L'ARTICLE 47  
DE LA LOI SUR LA PRATIQUE RELATIVE AUX SUCCESSIONS DEVANT  
LA COUR DU BANC DE LA REINE

COUR DU BANC DE LA REINE

Centre \_\_\_\_\_

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU(E) \_\_\_\_\_, (profession), autrefois de \_\_\_\_\_ dans la province du Manitoba.

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, (profession), de \_\_\_\_\_ dans la province du Manitoba, déclare sous serment :

1. Je suis âgé(e) de 18 ans révolus et mon lieu de résidence et ma profession sont correctement indiqués ci-dessus.
2. Feu(e) \_\_\_\_\_, (profession), autrefois du (de la) \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ dans la province du Manitoba, est décédé(e) le ou vers le \_\_\_\_\_, dans le (la) \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ dans la province du Manitoba.
3. Le document coté comme pièce « A » du présent affidavit est le dernier testament de feu(e) \_\_\_\_\_ (ou, j'ai procédé ou fait procéder à une recherche complète dans tous les endroits où le (la) défunt(e) aurait pu conserver ses documents, mais je n'ai pu y trouver aucun écrit testamentaire et je crois fermement que le (la) défunt(e) est décédé(e) intestat).
4. Je suis (indiquez votre lien de parenté avec le [la] défunt[e] ou si vous êtes l'exécuteur désigné au testament). Ont survécu au (à la) défunt(e) le(s) proche(s) parent(s) suivant(s) :

Nom	Adresse	Lien de parenté	Âge
-----	---------	-----------------	-----

5. La valeur totale de tous les biens que le (la) défunt(e) possédait au moment de son décès ou sur lesquels il (elle) avait un droit ne dépasse pas 10 000 \$, dont \_\_\_\_\_ \$ en biens personnels et \_\_\_\_\_ \$ en biens réels (y compris tout intérêt relatif à une hypothèque sur un bien réel). Les biens réels sont situés dans la province du Manitoba et leur description est la suivante :
6. L'intérêt du (de la) défunt(e) dans ces biens réels est transmis (a été légué ou vendu) à \_\_\_\_\_, (profession), du (de la) \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_, et je prie la Cour d'ordonner que l'intérêt du (de la) défunt(e) dans ces biens réels soit dévolu à \_\_\_\_\_.
7. Je jure solennellement d'administrer fidèlement les biens du (de la) défunt(e), de rembourser les dettes légitimes et de payer les frais funéraires du (de la) défunt(e), de partager le reliquat (s'il y a lieu), conformément à la loi, et de rendre un compte complet et exact de mon administration quand j'y serai tenu(e).

8. Je souscris le présent affidavit à l'appui de ma demande pour qu'il soit ordonné que les biens personnels du (de la) défunt(e) me soient payés ou remis et que l'intérêt du (de la) défunt(e) dans tout bien réel soit traité, conformément à la demande présentée ci-dessus, ou me soit dévolu afin que j'en dispose suivant la décision de la Cour.

DÉCLARÉ (individuellement) SOUS SERMENT )  
devant moi dans le (la) \_\_\_\_\_ )  
de \_\_\_\_\_ )  
dans la province du Manitoba, )  
ce \_\_\_\_\_ . )

\_\_\_\_\_  
dans et pour la province du Manitoba